

QUELLE IMPORTANCE DE LA SPECIALITE DE FORMATION DANS LE CHOIX D'UNE FORMATION PROFESSIONNELLE ?

L'orientation en fin de 3^{ème} est une étape-clé dans la scolarité d'une majorité des élèves, confrontés pour la première fois à un choix important à faire concernant la suite de leur parcours. En choisissant de suivre la voie professionnelle, 30 % des élèves sortant de 3^{ème} font également le choix d'un niveau et d'une spécialité de formation, liée à un métier. Entre le moment du choix, l'affectation (en juin) et l'inscription (ou non) à la rentrée, certains auront changé d'avis. Quelle place tient la spécialité de formation dans le choix d'une formation professionnelle ? Existe-il des différences dans les priorités selon que l'élève soit admis, ou non, sur son premier vœu ?

L'orientation et l'affectation post-troisième à l'heure de la réforme de la voie professionnelle

En 2010, le Rectorat, la DRAAF et le Conseil régional du Centre s'entendent pour mettre en commun leurs bases « élèves », dans le cadre d'un Observatoire de suivi des parcours de formation professionnelle des jeunes.

Cet observatoire, au sein du GIP ALFA CENTRE, est créé dans le contexte de réforme de la voie professionnelle qui s'est généralisée en 2009 : le baccalauréat professionnel se fait désormais en 3 ans, au même titre que le baccalauréat général ou technologique. Les BEP en deux ans sont supprimés (*voir encadré*), et de nouveaux CAP sont créés. La première étude¹ de l'observatoire porte sur l'orientation et l'affectation post-troisième. Elle met en évidence les choix opérés par les jeunes en sortant du collège, les cheminements entre la demande d'orientation et le moment de l'inscription, en passant par la phase de l'affectation.

L'observatoire de suivi des parcours de formation professionnelle des jeunes

Il a pour objectif d'analyser, tous opérateurs de formation confondus, la nature, le sens et la portée des évolutions constatées dans le cadre de cette réforme :

- Les effets de la transformation des BEP en baccalauréats professionnels en trois ans et la création de nouveaux CAP ;
- Les réorientations et passerelles entre les différentes modalités de formation (scolaire, apprentissage, ...) ;
- Les ajustements des orientations entre les différents cursus de formation et/ou les sorties de ces appareils de formation.

Au fur et à mesure des études menées, l'observatoire réalise une publication.

Quelques chiffres :

Plus de 29 000 élèves sortant de troisième en juin 2009 :

- 8 810 élèves ont fait le choix de la voie professionnelle (*voir annexe « les cheminements des élèves selon les demandes vers la voie professionnelle par domaine de formation »*) : 68 % ont demandé un bac professionnel, 22 % un CAP et 10 % un BEP en premier vœu (hors apprentissage).
- Parmi eux, 5 947 élèves ont été admis sur leur premier vœu (67 %). Seuls 4 570 élèves (77 % des admis) s'inscriront réellement sur ce vœu à la rentrée de septembre 2009. 23 % des élèves admis (1 377) ne s'inscrivent pas dans la formation, la spécialité et l'établissement de leur choix ; 6 sur 10 se tournent vers l'apprentissage.

Un tiers des demandes concerne une formation dans l'industrie, en 1^{er} vœu

Parmi les 8 810 élèves ayant formulé un premier vœu (V1) vers la voie professionnelle, un tiers souhaite faire une formation dans l'industrie (2874 demandes), un Bac pro dans 84 % des cas. Les demandes vers les services arrivent en seconde place, avec 24 % des élèves. Parmi eux, 4 élèves sur 10 ont demandé un BEP carrières sanitaires et sociales. 20 % des élèves souhaitent suivre une formation dans le commerce (dont 75 % de Bac pro).

Viennent ensuite les demandes vers le bâtiment (9 %, dont plus de la moitié de CAP), l'administration (7 %), l'agriculture (5 %, principalement en Bac pro) et le transport (2 %).

¹ « L'orientation et l'affectation post-troisième en 2009 dans l'académie d'Orléans-Tours »-2011-ORFE/GIP ALFA CENTRE

Près d'un élève sur quatre change d'avis au moment de l'inscription en septembre

Parmi les 5 947 élèves admis dans la voie professionnelle selon leur 1^{er} vœu, 23 % changent d'avis au moment de l'inscription en septembre. Ainsi, 21 % des admis en Bac pro et 33 % des admis en CAP ne s'inscrivent pas conformément à leur 1^{er} vœu à la rentrée (*voir graphe ci-dessous*).

Parmi eux :

- 8 % ne se retrouvent pas inscrits dans l'académie à la rentrée : changement de région, insertion professionnelle, décrochage scolaire, ... la situation de ces jeunes reste inconnue au moment de la rentrée scolaire.
- 15 % se sont inscrits ailleurs, soit dans un établissement public, privé ou bien dans un centre de formation d'apprentis (CFA).

Changement de cap à la rentrée : des choix « solides » dans l'industrie et les transports que dans le bâtiment et le commerce

- La grande majorité des élèves affectés dans l'industrie ou le transport s'y inscrit

effectivement à la rentrée, qu'il s'agisse d'un bac professionnel ou d'un CAP.

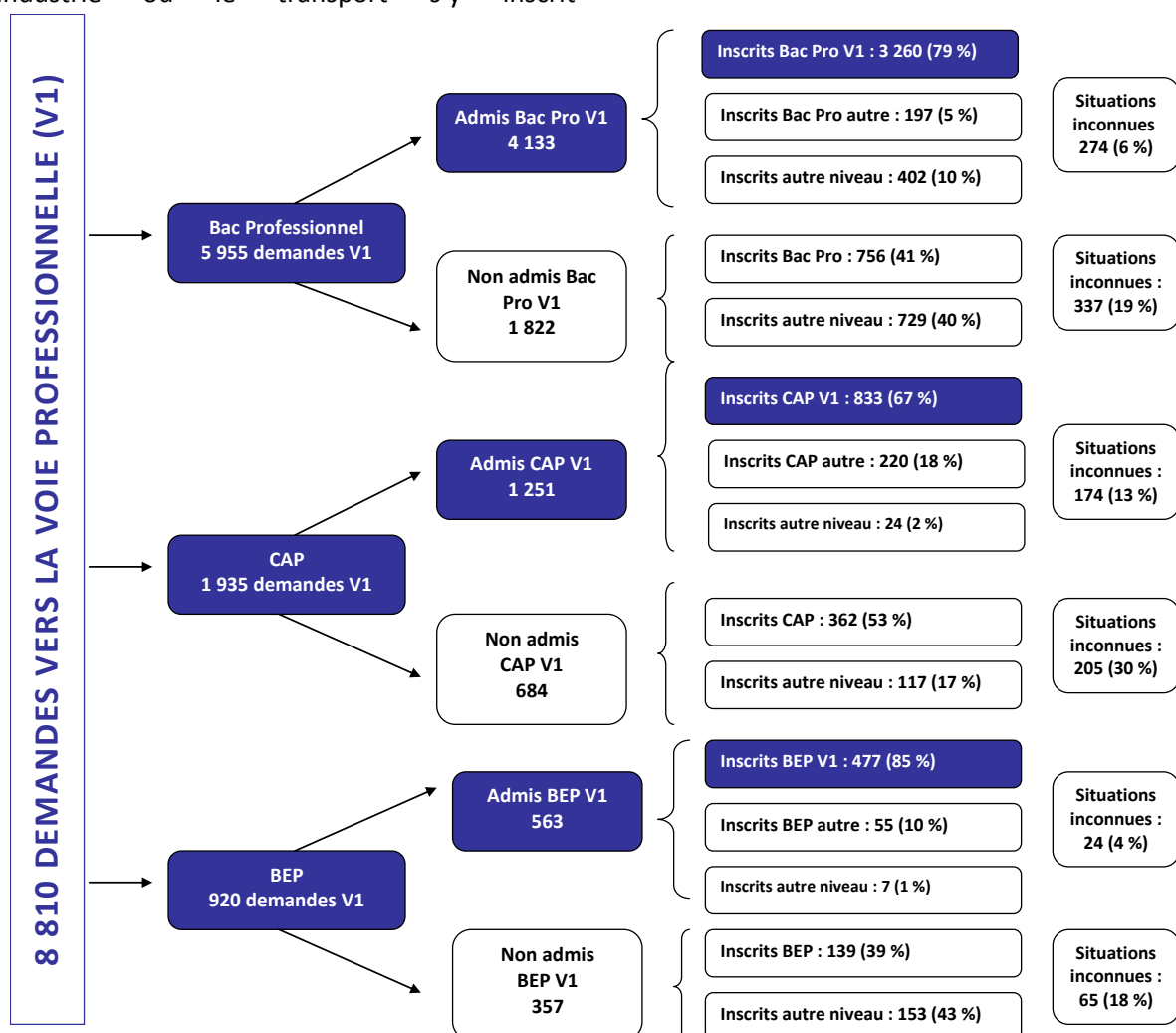
Dans l'industrie, 13 % des admis en bac pro et 14 % des admis en CAP s'inscrivent ailleurs, principalement en CFA ; dans le transport, le changement concerne 13 % des admis en bac pro et 9 % des admis en CAP.

- Dans le bâtiment-travaux publics, les élèves sont plus nombreux à changer d'établissement, de statut ou de même de niveau de formation à la rentrée.

- 30 % des admis en bac pro « BTP » s'inscrivent ailleurs, dans 6 cas sur 10 pour aller en CFA. Les bacs pros « BTP aménagement, finition bâtiment » et « techniciens du bâtiment : gros œuvre » sont les plus concernés. A noter que nombreux sont les élèves admis en bac pro « BTP » qui changent de niveau de formation à la rentrée, passant ainsi d'un Bac Pro à un CAP : 37 % (hors inscriptions en CFA).

27 % des admis en CAP bâtiment s'inscrivent ailleurs: 86 % d'entre eux vont en CFA.

- Parmi les jeunes admis en CAP commerce, 21 % ne s'inscrivent pas dans la formation où ils sont affectés : dans 7 cas sur 10, ils vont en CFA.



Les élèves non admis sur leur premier vœu : plus nombreux dans les domaines du commerce que dans l'industrie

En raison des capacités d'accueil contingentées dans la voie professionnelle, un tiers des élèves n'est pas affecté sur le 1^{er} vœu (32 %), soit 2 863 jeunes. Parmi les demandes vers un Bac Pro, 31 % ne sont pas admis sur le 1^{er} vœu, contre 35 % de ceux s'orientant vers un CAP.

C'est dans le commerce que la part des non admis sur le 1^{er} vœu est la plus élevée, de l'ordre de 48 %. Viennent ensuite les services et le bâtiment, avec 38 % d'inscrits sur liste supplémentaire. Dans l'industrie et l'agriculture, la proportion des non admis est respectivement de 25 et 26 %. Dans l'administration ou les transports, ils représentent 11 % et 9 % des élèves.

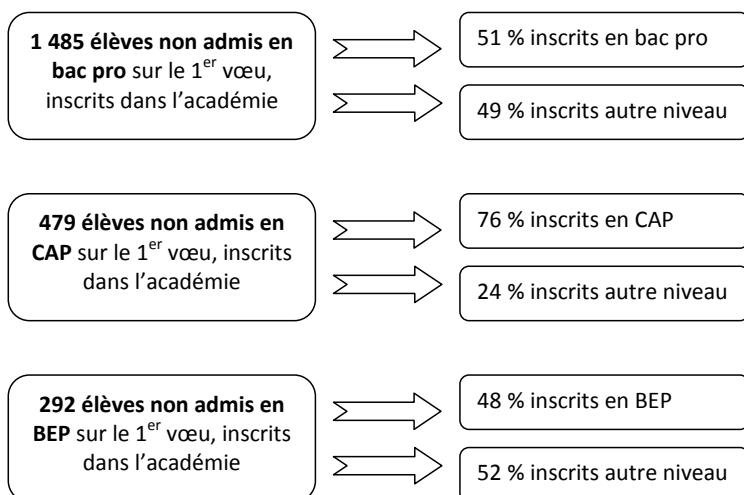
Davantage de jeunes en situation inconnue parmi les non admis en CAP

Parmi les élèves non affectés sur leur 1^{er} vœu, certains ne se retrouvent pas inscrits à la rentrée dans l'académie d'Orléans-Tours (21 %). Chez les non admis en Bac pro ou en BEP, la part de jeunes en situation inconnue est moins élevée que pour les CAP (respectivement 18 % et 19 % contre 30 %).

Cette part de jeunes atteint 45 % chez les non admis en CAP « industrie », 37 % en CAP « services » et 34 % en CAP « commerce » ou Bac Pro « bâtiment ».

Le devenir des élèves non admis sur leur 1^{er} vœu : le niveau ou le domaine de formation est-il déterminant ?

Au regard des cheminements détaillés par niveau et domaine de formation, des divergences apparaissent dans les choix des élèves.



- Les élèves qui restent au même niveau et dans une spécialité proche de celle souhaitée en premier vœu :

- les non admis en Bac pro « industrie » : 69 % des non admis s'inscrivent en Bac Pro, dans 9 cas sur 10 dans l'industrie.

- CAP « services » et « bâtiment » : 77 % des non admis en CAP « services » et 78 % des non admis en CAP « bâtiment » vont en CAP

- BEP « Carrières sanitaires et sociales » : 73 % des non admis en BEP carrières sanitaires et sociales s'inscrivent dans une formation de même niveau, dont 84 % en BEP de ce type (dans l'éducation nationale ou l'enseignement agricole).

- Les élèves qui restent au même niveau, mais qui changent de domaine de formation :

- Bac pro « commerce » : 65 % des non admis s'inscrivent en Bac Pro, dans 7 cas sur 10 dans un domaine autre que le commerce.

- Les élèves qui changent de niveau de formation, mais qui restent dans le même domaine de formation :

- Bac pro « services » : 67 % des élèves non admis en Bac Pro « services » s'inscrivent en CAP, le plus souvent dans un domaine des services (restauration, métiers de bouche). Dans 8 cas sur 10 cette formation se fait en CFA.

- Bac pro « bâtiment » : 64 % des non admis en Bac Pro « bâtiment » s'inscrivent en CAP (8 cas sur 10 dans le BTP).

- Bac pro « agriculture » : 51 % des non admis en Bac Pro « agriculture » vont vers un CAP à la rentrée, dans une spécialité agricole.

- Les élèves qui changent de niveau et de domaine de formation :

- CAP « industrie » (peu nombreux) : 52 % des non admis en CAP « industrie » restent dans le même niveau, 48 % changent de niveau, principalement pour suivre un bac Pro.

Ces élèves choisissent parfois un domaine très différent comme la restauration ou l'alimentation.

Les raisons qui poussent les jeunes à modifier leur choix d'orientation sont multiples : le fait d'avoir trouvé une entreprise d'accueil pour entrer en apprentissage, la durée des études (2 ou 3 ans), la rémunération, le statut de salarié, ... même si la motivation pour un métier semble essentielle lors d'une orientation vers la voie professionnelle.